



Extract of Acrimed | Action Critique Médias

<http://www.acrimed.org/Michel-Polacco-directeur-de-France-Info-dialogue-avec-ses-auditeurs>

Michel Polacco, directeur de France Info, « dialogue » avec ses auditeurs

- Les médias - Radios - En direct de France Info -



Publication date: vendredi 3 mars 2006

Description:

Où l'on apprend qu'il serait pétainiste d'interpeller le CSA sur le respect du pluralisme.

Copyright © Acrimed | Action Critique Médias - Tous droits réservés

Nous publions ci-dessous, avec l'accord des intéressés, les courriels envoyés par des auditeurs de France Info à Michel Polacco (ainsi que les réponses de ce dernier qui, étant officiellement rédigées en sa qualité de Directeur de France Info, sont par définition des réponses du service public, au service du public, et, par conséquent, publiques). (Acrimed)

I. Pascal Binet écrit à Michel Polacco

1. Le premier message de Pascal Binet

Message posté sur un formulaire du site Radio France.

De : Pascal.binet@ [adresse masquée par Acrimed]

Envoyé : mercredi 8 février 2006 14:48

À : B [...] catherine

Objet : Message posté sur radiofrance.fr...

[...]

Bonjour,

veuillez trouver ci-joint une copie d'un courriel envoyé ce jour au CSA.

« Le Conseil supérieur de l'audiovisuel a pour mission, de par la loi sur l'audiovisuel, de garantir le pluralisme de l'expression des courants de pensée et d'opinion. »

Bonjour,

Ci-dessus ce que j'ai lu sur la page concernée de votre site. Or, la radio France-Info, qui fait partie du service public, ne respecte en rien ce pluralisme en matière d'informations économiques et sociales. Toutes les chroniques et journaux particuliers en matières économiques ne reflètent que le point de vue appelé communément "libéral", voire directement celui des syndicats d'entrepreneurs. La chronique "votre argent" de François De Witt est ouvertement anti-fiscale. Le "journal de l'économie" est en fait une tribune offerte sans contrepoint aux syndicats d'entrepreneurs (ce matin même, le syndicat d'entrepreneur de l'automobile, construction et réparation) et d'informations concernant la vie des entreprises, du point de vue des dirigeants de celles-ci. La chronique d'Henri Lauret développe un point de vue systématiquement "nouveaux classiques" (école de pensée économique). Le problème est que ces chroniques ne connaissent aucun contrepoints, présentant des points de vue d'école de pensée différentes, et tendent à faire croire aux auditeurs qu'il s'agit de "la" vérité économique. Merci de voir ce que l'instance de régulation peut faire pour corriger cette anomalie dans l'expression du pluralisme.

2. La réponse de Michel Polacco

De : POLACCO Michel

Date : 9 février 2006 09:01:22 HNEC

À : "Pascal.binet@

Cc : [Ici une série des destinataires de Radio France (*Acrimed*)]

Objet : RE : Message posté sur radiofrance.fr...

Je crains que votre surdité n'influence douloureusement votre obscurité intellectuelle... Merci de retourner dans vos livres d'école et d'abandonner la radio, en tout cas la nôtre.

Pour les dénonciations vous avez de célèbres prédécesseurs vichyssois... Vielle tradition familiale sans doute.

Michel Polacco
Directeur de France Info

2. La réponse de Pascal Binet à la réponse de Michel Polacco

Monsieur le directeur de France-Info,

C'est avec une grande surprise que j'ai reçu votre réponse à mon courriel d'hier. Ce n'était qu'une transmission d'un courriel adressé au CSA, instance légale, chargée par la République de la régulation de la diffusion audiovisuelle en France, et notamment du respect du "pluralisme des courants de pensée et d'opinion", instance à laquelle tout citoyen doit s'adresser s'il constate ce qui lui semble être une remise en cause de ce pluralisme. Cette transmission avait pour but de vous informer de ma démarche. Je vous avais en effet déjà écrit une fois, sans avoir eu de réponse de votre part, d'où mon adresse au CSA, restreignant d'ailleurs le champ de ma critique, qui, dans mon premier courrier, avait été bien plus large.

J'aurais aimé vous remercier de votre réponse, mais je ne peux le faire vu son caractère insultant.

Sur le fond, je suis désolé de vous apprendre que ce qui est décrit dans mon courriel au CSA est effectivement ce qu'on entend sur les ondes de France-Info.

1/ Le journal de l'économie donne régulièrement la parole à des syndicats d'entrepreneurs, sans contrepoint journalistique ni critique, ni même prise de distance de la part du journaliste. Ainsi, hier matin (mercredi 8/02, à 6 heure 50 environ), au "journal de l'économie", le représentant de la chambre syndicale de la construction et de la réparation automobile a été interviewé, protestant contre la hausse du tarif des cartes grises, et développant une argumentation selon laquelle cela risque de nuire aux entreprises du secteur automobile et à l'emploi. N'aurait-il pas été normal, simplement normal, d'entendre un avis constatant que l'automobile coûte aussi à la collectivité, en matière d'infrastructures, en matière d'accidents, en matière de pollution, et que faire payer ce coût à ceux qui l'engendrent, par le biais d'une augmentation du tarif des cartes grises est simplement... juste ?

2/ La chronique d'Henry Lauret est idéologiquement orientée par une école de pensée, qu'on peut qualifier de néoclassique-nouveaux classiques, favorable à l'économie de marché, à la flexibilité de l'emploi, très circonspecte quant aux interventions de l'État et aux réglementations en général. Comme il est co-destinataire de ce message, s'il trouve que j'exagère, qu'il me le fasse savoir. Le fait que cette chronique soit orientée idéologiquement n'est absolument pas un problème, à condition qu'on entende aussi régulièrement sur les ondes de France-Info un point de vue différent, plus keynésien ou néo-keynésien, par exemple.

3/ La chronique de François de Witt (il ne fait pas partie des co-destinataires, donc merci de lui faire parvenir mon message) s'appelle "votre argent", et intéresse les détenteurs de revenus du capital. À ce titre, François de Witt

proteste très souvent contre la fiscalité qui "grèvent" les revenus du patrimoine. Là encore, il suffirait, pour garantir le pluralisme, que France-Info prévoit une chronique prenant la défense des détenteurs de revenus du travail (90% de la population active Française est salariée, les revenus du patrimoine concernent essentiellement les plus riches), montrant comment, par exemple, un rééquilibrage de la fiscalité permettrait plus de justice dans la répartition du revenu...

Pour finir, Monsieur le directeur, je comprends que vous souhaitiez défendre et soutenir votre équipe, cela vous honore. Je me doute aussi que vous subissez moult pressions, et que le fait de répondre à la mienne de cette façon a dû vous soulager, alors que vous aimeriez sans doute le faire pour d'autres, mais que vous ne pouvez pas. Il n'empêche que j'ai le droit au même respect que tous les citoyens. Il n'empêche surtout que France-Info a une mission de service public, et qu'exprimer le pluralisme des courants de pensée et d'opinion en fait partie.

Je vous prie, monsieur le directeur, d'agréer l'expression de mes salutations sincères.

Pascal Binet

3. La réponse de Michel Polacco à la réponse de Pascal Binet

Je répond à tous les courriers qui me sont adressés, vous y compris. Seule exception, les courrier grossiers, vulgaires ou d'extrémistes. Je vous ai donc répondu.

Néanmoins je n'aime pas ces méthodes de dénonciation, ces mises en doute de mon indépendances face à des pressions que vous imaginez, et qui n'existent pas, cette absence de compréhension que le produit antenne est le "produit" de choix collectifs effectués dans une logique pluraliste et de qualité.

Nous ne vantons aucune idéologie, mais toutes s'expriment. Cela blesse certains qui ne voudraient entendre que ce qu'ils croient. Désolé.

Je sais critiquer mon équipe, je sais avoir tort, je sais aussi brutaliser ceux qui pourraient essayer de m'impressionner ou me menacent des foudres de tel ou tel pouvoir.

Je respecte le CSA, du reste c'est réciproque. Aussi notre ligne éditoriale ne dépend pas de lui mais de moi-même sous l'autorité protectrice de mon président. Garant de ma liberté. CSA garant de la sienne. Voilà.

Je regrette votre vision de notre travail. Pour ma part j'essaierai plutôt de dialoguer avec les journalistes concernés, quitte à ne pas tomber d'accord, vous ne pourrez que vous enrichir mutuellement de ce genre d'échange. Mais pour que ce soit possible il faut y mettre le ton et la manière.

Un de mes amis sous-marinier me rappelait cette phrase de Jean Guitton, entendue personnellement : "quand je parle avec quelqu'un avec qui je suis en désaccord, je ne cherche pas à le convaincre, je cherche à arriver avec lui vers plus de vérité..."

Bonne journée.

Amitiés,
Michel Polacco

Directeur de France Info

II. D'autres réactions

De Serge D., professeur de SES.

Bonjour,

Je prends connaissance de votre surprenante réponse à un mail de l'un de mes collègues (copie ci-dessous) qui s'adressait à vous sous une forme très convenable et ce, pour vous informer d'une démarche concernant votre radio. Outre l'impolitesse dont vous faites montre, je ne peux que constater la vacuité de votre réponse. L'image de votre radio en est de fait ternie mais cela n'a pas l'air de vous gêner, ce qui de la part de son directeur est très surprenant. Dommage.

Je pense que les professeurs de sciences économiques et sociales qui ont été informés de tout cela grâce à Internet (plusieurs listes de diffusion) apprécieront et sauront répercuter l'information auprès de leurs élèves et des collègues d'autres disciplines.

Salutations

Serge D .

► Et déjà, voici **la réponse** à mon mail du grand maître de France INFO / Edifiant !
Serge D.

Les dénonciateurs continuent, j'avais donc malheureusement raison !
Et les menaces. Retrouvez Vos Khmers Rouges et vos nazillons.

D'Hamed B, professeur de SES

Voici le message que j'envoie au directeur de France Info :

Vous êtes *irresponsable* et *irrationnel* !

Irresponsable : - votre premier message est d'une agressivité sans nom alors qu'un collègue vous informe d'une démarche consistant à réclamer simplement plus de pluralisme. Le pluralisme est une valeur cardinale pour la démocratie en général et pour le journalisme en particulier ; - votre deuxième message est pire. Il persiste dans l'agressivité et l'insulte. Il est même très inquiétant car il interpelle sur le choix des individus à qui l'on octroie l'immense responsabilité de diriger une radio de service public.

Irrationnel : ne voyez-vous pas que vous vous discréditez quasi-définitivement auprès de nombreux auditeurs potentiels, de vos subordonnés et autres confrères des différents médias lorsqu'ils auront connaissance de vos propos.

Par ailleurs, je tiens à vous informer que j'accorde tout mon soutien au collègue qui a écrit au CSA. Cette démarche l'honore en tant que citoyen et formateur de citoyen. Il montre le haut niveau d'exigence et l'extrême attention qu'il porte à la qualité de l'information.

Formulez des excuses et n'en parlons plus !

Hamed B., professeur de SES.

De Thierry A., professeur de SES

De : Thierry A. [Adresse masquée par Acrimed]
Envoyé : jeudi 9 février 2006 12:32
À : polacco@
Cc : Pascal.binet@ ; [et un destinataire masqué par Acrimed]
Objet : Protestation

Monsieur,

Je viens de prendre connaissance des réponses que vous venez d'adresser à mes collègues Pascal Binet et Serge D. Je tiens à vous exprimer ma surprise pour ces propos indignes du service public que vous représentez.

Sur le fond, je partage totalement le point de vue de mon collègue.

Thierry A.
Professeur de Sciences Economiques et Sociales

De Michel Polacco à Thierry A.

De : POLACCO Michel [Adresse masquée]
Envoyé : jeudi 9 février 2006 12:41
À : 'Thierry A.
Objet : RE : Protestation

je regrette que vous n'ayez pas lu la suite de notre échange. Et que comme l'un de vos collègue vous ne soyez qu'en recherche de polémique...

Le problème, justifié ou non sur le fond posé par votre collègue : c'est la dénonciation avant le dialogue. Aussi j'ai écrit ce que j'en pense. Dans un deuxième temps il m'a répondu et voici ce qui a suivi de ma part :

[Michel Polacco reproduit ici sa deuxième réponse à Pascal Binet. Une réponse qui commence ainsi : « Je répond à tous les courriers qui me sont adressés, vous y compris. Seule exception, les courrier grossiers, vulgaires ou d'extrémistes. »]

D'un auditeur de Fort de France

Monsieur,

Je viens de prendre connaissance avec consternation du courrier que vous avez adressé à M. Pascal Binet qui sollicitait avec justesse un peu plus de pluralisme sur votre antenne. Je passerai sur le ton méprisant de votre propos qui vous déshonore avant tout. Par contre votre dernière phrase qui laisse entendre une " Vielle" (sic) tradition familiale de dénonciations notamment ychissoises chez M. Pascal Binet relève de la diffamation pure et simple, et à ce titre exige excuses et réparation.

Thierry P.